

**REGLEMENT DU TOURNOI**  
« KROSMAGA – Krosmaga World Series »  
**DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2017 au 22 JUILLET 2018**

**1. PRESENTATION**

La Société ANKAMA GAMES sise 75 Boulevard d'Armentières, 59100 Roubaix - France (ci-après l' « **Organisateur** ») immatriculée au RCS de Lille métropole sous le numéro 492 360 730, organise du 1er novembre 2017 au 22 juillet 2018 – 23h59 (heure de Paris) un tournoi e-sport du jeu vidéo KROSMAGA intitulé « Krosmaga World Series » se déroulant uniquement en ligne (ci-après le « **Krosmaga World Series** ») selon les modalités décrites dans le présent règlement.

**2. ACCEPTATION DU PRESENT REGLEMENT**

La participation au Krosmaga World Series implique et emporte l'acceptation sans aucune réserve du participant du présent règlement (ci-après le « **Règlement** »), du principe du Krosmaga World Series, le cas échéant des règles spécifiques à chaque tournoi composant le Krosmaga World Series, ainsi que des règles de déontologie en vigueur sur Internet. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du Règlement, des conditions et règles susvisées sera privé du lot qu'il aura pu éventuellement gagner.

**3. CAPACITE ET ENTENDUE TERRITORIALE**

La participation au Krosmaga World Series est ouverte sous réserve des dispositions de l'article 2 du Règlement aux personnes physiques sur tous les territoires sur lesquels le jeu vidéo KROSMAGA est accessible, à toute personne physique ayant au moins 14 ans révolus, disposant d'un accès à Internet et possédant un compte de jeu Ankama ainsi qu'un compte Toornament, à l'exclusion des membres du personnel de l'Organisateur, ainsi qu'aux membres de leur famille (conjoints, descendants, descendants, frères et sœurs).

L'Organisateur attire l'attention sur le fait que toute personne mineure participant au Krosmaga World Series est réputée participer sous le contrôle et avec le consentement de ses parents ou du(es) titulaire(s) de l'autorité parentale, ou à défaut de son/ses tuteur(s) légaux. L'Organisateur se réserve le droit d'en demander la justification écrite à tout moment, et de procéder à toutes vérifications, ainsi que de disqualifier tout mineur participant qui ne la remettrait pas immédiatement, ou éventuellement dans le délai qui lui serait imparti.

**4. MODALITES DE PARTICIPATION**

La participation au Krosmaga World Series requiert au préalable de posséder un compte Ankama ainsi qu'un compte sur la plate-forme de gestion de tournois intitulée « Toornament » accessible sur le site internet <https://www.toornament.com/> et éditée par la société OXENT dont le siège social est sis 2 rue Paul Vaillant Couturier 92300 Levallois-Perret, RCS Nanterre n°518 858 378. Puis vous devez vous inscrire au Tournoi en renseignant IMPERATIVEMENT votre **pseudo en jeu**. Voici un exemple : Je m'appelle Thomas45, mais mon pseudo en jeu est XxX-Saci-de-feu-XxX, je dois donc mettre dans “**In Game Name**“ :

- XxX-Saci-de-feu-XxX

La participation au Krosmaga World Series est gratuite.

La communication se fera principalement via le [Discord de la communauté FR de Krosmaga](#) mais aussi sur Twitter (@krosmaga et sur Facebook (<https://www.facebook.com/Krosmaga>)).

Le fait de s'inscrire sous une fausse identité ou avec l'identité d'une autre personne ou de communiquer de fausses informations ou encore de s'inscrire sous plusieurs identités entraînera l'annulation de la participation.

Aucun autre mode de participation ne sera accepté.

Toute participation frauduleuse et/ou non conforme au Règlement ne pourra être prise en compte et entraînera la nullité de la participation. L'Organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du Règlement, notamment pour écarter tout joueur ayant commis un abus quelconque, sans toutefois qu'il ait l'obligation de procéder à une vérification systématique de l'ensemble des joueurs, pouvant limiter cette vérification aux gagnants du Krosmaga World Series. Tout joueur ainsi disqualifié ne pourra prétendre à aucun gain. L'Organisateur se réserve le droit de remettre en jeu le lot qui lui aurait été indûment attribué.

**5. FORMAT DU KROSMAGA WORLD SERIES**

Le Krosmaga World Series comprend :

- ✓ 7 (sept) tournois, qui se dérouleront après la clôture de chaque saison (une saison correspond à un mois de compétition) et rassembleront chacun les 32 (trente-deux) premiers participants figurant sur le classement (ladder) de ladite saison (les « **Tournois Fin de Saison** »).

Les Tournois Fin de Saison se dérouleront en BO5\*\* Conquest avec simple élimination.

Pour chacun de ces Tournois Fin de Saison, l'arbre sera disponible 2 (deux) jours avant le début de chaque tournoi sur Toornament.

- ✓ 3 (trois) tournois pour lesquels les participants ne seront pas soumis à des conditions de classement préalable (les « **Tournois Open** »).  
Les Tournois Open se dérouleront en BO3\* Conquest avec simple élimination pour les phases de groupe, puis en BO5 Conquest avec simple élimination.
- ✓ 1 (un) tournoi (le « **Tournoi Open Challenger** ») auquel tous les participants pourront accéder à l'exception des 30 (trente) joueurs ayant remportés le plus de points au cours des Tournois Fin de Saison et Tournois Open et étant par conséquent déjà qualifiés pour le tournoi final. Le Tournoi Open Challenger se déroulera en BO3 Conquest avec simple élimination pour les phases de groupe, puis en BO5 Conquest avec simple élimination.
- ✓ 1 (un) tournoi final rassemblant les 32 (trente-deux) joueurs qualifiés pour ce tournoi final (le « **Tournoi Final** »), à savoir les 30 (trente) joueurs ayant obtenu le plus grand nombre de points au cours des Tournois Fin de Saison et Tournois Open, ainsi que les 2 (deux) gagnants du Tournoi Open Challenger, soit un total de 32 (trente-deux) joueurs. Le Tournoi Final se déroulera en BO5 Conquest avec simple élimination pour les 16<sup>èmes</sup> et 8<sup>èmes</sup> de final, puis en BO7\*\*\* Conquest avec simple élimination pour le reste du tournoi.

Pour tous les tournois du Krosmaga World Series :

- ✓ Cartes interdites : Noxine, Reine de Nowel.
- ✓ Cartes autorisées : toutes celles qui ne sont pas interdites.
- ✓ Il est interdit de participer à l'un de ces tournois ou à plusieurs tournois avec 2 comptes différents. Les adresses IP sont susceptibles d'être vérifiées afin de nous assurer qu'aucun participant ne déroge à cette règle.

\* BO3 : le premier joueur qui arrive à 2 matchs gagnés.

\*\*BO5 : le premier joueur qui arrive à 3 matchs gagnés

\*\*\*BO7 : le premier joueur qui arrive à 4 matchs gagnés.

## **6. CALENDRIER ET HORAIRES**

Tournoi Fin de Saison de Novembre : samedi 9 et Dimanche 10 Décembre 2017

Tournoi Fin de Saison de Décembre : samedi 6 et Dimanche 7 Janvier 2018

Tournoi Open n°1 :

samedi 20 et dimanche 21 janvier 2018 ; et samedi 27 et dimanche 28 janvier 2018

Tournoi Fin de Saison de Janvier :

samedi 10 et dimanche 11 février 2018

Tournoi Fin de Saison de Février :

samedi 3 et dimanche 4 mars 2018

Tournoi Open n°2 :

samedi 17 et dimanche 18 mars 2018 ; et samedi 24 et dimanche 25 mars 2018

Tournoi Fin de Saison de Mars :

samedi 7 et dimanche 8 avril 2018

Tournoi Fin de Saison d'Avril :

samedi 5 dimanche 6 mai 2018

Tournoi Open n°3 :

samedi 19 et dimanche 20 mai 2018 ; et samedi 26 et dimanche 27 mai 2018

Tournoi de Fin de Saison de Mai :

samedi 9 juin et dimanche 10 juin 2018

Tournoi Open Challenger : samedi 23 et dimanche 24 juin 2018 ; et samedi 30 juin et dimanche 1<sup>er</sup> juillet 2018

Tournoi Final : samedi 14 et dimanche 15 juillet 2018 ; et samedi 21 et dimanche 22 juillet 2018

Les horaires suivants sont indiqués à titre indicatifs :

### **Tournois Fin de Saison :**

Samedi

- 19h : 16<sup>èmes</sup> de finale
- 20h30 : 8<sup>èmes</sup> de finale
- 22h : Quarts de finale

Dimanche

- 19h : Demi-finale
- 20h30 : Demi-finale

- 22h : Finale

#### **Tournois Open et Tournoi Open Challenger :**

Samedi du premier week-end concerné :

- 19h - 23h59 : Phase de groupes

Dimanche du premier week-end concerné :

- 19h : 32èmes de finale
- 20h30 : 16èmes de finale

Samedi du second week-end concerné :

- 19h : 8èmes de finale
- 20h30 : Quarts de finale

Dimanche du second week-end concerné :

- 18h : Demi-Finale
- 19h30 : Demi-Finale
- 21h : Finale

#### **Tournoi Final :**

Samedi du premier week-end concerné :

- 19h : 16èmes de finale
- 20h30 : 8èmes de finale

Dimanche du premier week-end concerné :

- 19h : Quart de finale 1
- 20h30 : Quart de finale 2

Samedi du second week-end concerné :

- 16h : Demi-finale 1
- 19h : Demi-finale 2

Dimanche du second week-end concerné :

- 16h : Petite-finale
- 19h : Finale

Les joueurs doivent s'assurer d'être disponibles aux dates et heures prévues par l'Organisateur pour les matchs.

L'absence ou le retard d'un joueur aux dates et horaires susvisés entraînera son élimination du tournoi en cours.

Les joueurs devront rester attentifs aux annonces faites en jeu par l'Organisateur, notamment en ce qui concerne l'ordre des matchs. Il est d'ores et déjà précisé que les joueurs disposeront d'une période de 20 minutes minimum entre l'annonce de la liste des matchs et le début de ceux-ci.

### **7. DEROULEMENT D'UNE RENCONTRE**

#### **Pour les Tournois Fin de Saison :**

Chaque joueur devra choisir 4 Dieux (soit 4 decks) avant le début du tournoi. Attention : le choix des decks est figé, et ne peut pas être modifié jusqu'à la fin du tournoi.

Avant le début de chaque match, les joueurs devront bannir un des 4 Dieux de l'adversaire, le bannissement s'effectuant de manière simultanée.

#### **Pour les Tournois Open et pour le Tournoi Open Challenger :**

Jusqu'aux 64èmes de finale inclus, les matchs se jouent en BO3 : chaque joueur devra choisir 3 Dieux (soit 3 decks) avant le début du tournoi. Attention, le choix des decks sera figé jusqu'aux 64èmes de finale compris.

Avant le début de chaque match, les joueurs devront bannir un des 3 Dieux de l'adversaire, le bannissement s'effectuant de manière simultanée.

À partir des 32<sup>èmes</sup> de finale, les matchs se jouent en BO5 : chaque joueur devra choisir 4 Dieux (soit 4 decks) avant le début de la finale, les 4 Dieux pouvant être différents de ceux choisis lors de la première partie du tournoi. Attention : le choix de ces decks sera figé jusqu'à la fin du tournoi.

Avant le début de chaque match, les joueurs devront bannir un des 4 Dieux de l'adversaire, le bannissement s'effectuant de manière simultanée.

#### **Pour le Tournoi Final :**

Pour les 16<sup>èmes</sup> et 8<sup>èmes</sup> de finale, les matchs se jouent en BO5 Conquest : chaque joueur devra choisir 4 Dieux (soit 4 decks) avant le début des 16<sup>èmes</sup> de finale, ce choix étant figé pour les 8<sup>èmes</sup> de finale.

Avant le début de chaque match, les joueurs devront bannir un des 4 Dieux de l'adversaire, le bannissement s'effectuant de manière simultanée.

Pour le reste du tournoi : les matchs se jouent en BO7 : chaque joueur devra choisir 5 Dieux (soit 5 decks) avant le début des quarts de finale, les 5 Dieux pouvant être différents de ceux choisis au début du tournoi. Attention : le choix de ces decks sera figé jusqu'à la fin du tournoi.

Avant le début de chaque match, les joueurs devront bannir un des 5 Dieux de l'adversaire, le bannissement s'effectuant de manière simultanée.

### **8. DECONNEXIONS ET AUTRES PROBLEMES**

En cas de déconnexion volontaire lors d'une partie, ou du départ volontaire d'un joueur, la partie est interrompue et le match donné gagné à l'autre joueur.

Tout joueur absent lors d'un appel, hors d'un consentement commun, pour une rencontre sera déclaré forfait après 15 minutes d'attente et donc sorti du tournoi.

Si des événements dommageables non imputables aux joueurs tels que des déconnexions intempestives ou la survenance d'une latence continue, alors les joueurs sont autorisés et invités à trouver un arrangement entre eux pour terminer le match. En cas de désaccord, les joueurs peuvent solliciter, sur Discord, l'administrateur du tournoi qui peut prendre toute décision utile pour terminer le match (faire rejouer le match, accorder la victoire à l'un des deux joueurs ou autre). Sa décision est sans appel.

### **9. COMPORTEMENT INAPPROPRIÉ**

Les participants s'engagent à respecter les règles de conduite telles que définies dans le Règlement. L'Organisateur se réserve le droit de prendre toute mesure disciplinaire adaptée en cas de non-conformité aux règles de conduite, qu'il s'agisse d'un comportement énuméré dans le Règlement ou d'un comportement perturbant ou susceptible de perturber le bon déroulement du jeu. Les sanctions sont : l'avertissement, la pénalité (manche perdue d'office), la disqualification.

Tout comportement antisportif, agressif, insultant, etc... sera sanctionné par l'Organisateur. Vous pouvez signaler tout comportement ou contenu préjudiciable à l'administrateur du Krosmaga World Series en le contactant sur Discord. L'administrateur est habilité à prendre toute mesure utile pour faire cesser le dommage et peut également infliger les sanctions prévues par le Règlement.

L'Organisateur a autorité pour prendre toute décision concernant le déroulement du Krosmaga World Series et les participants, et peut ainsi à tout moment modifier le Règlement suivant les conditions ci-après : la modification devra apparaître sur le site Krosmaga (<https://www.krosmaga.com/fr/prehome>) dans les plus brefs délais.

### **10. RETRANSMISSION STREAMING**

Pour pouvoir suivre le déroulement du Krosmaga World Series, un stream sera mis en place sur la chaîne **krosmagaofficial** et ainsi retransmettra une partie des matchs joués. Nous demanderons donc aux joueurs sélectionnés d'inviter le compte servant à la retransmission du tournoi pour pouvoir rejoindre leurs matchs en tant que spectateur. Le stream sera avec un décalage de 30 min pour éviter tout streamhack. Toute plainte concernant un streamhack sera analysée, mais ne pourra être retenue sans preuve avérée. Nous rappelons aussi que les casters ne sont pas les arbitres, merci de ne pas les solliciter à ce niveau et de vous diriger vers le Discord Communautaire Krosmaga pour contacter les arbitres. Une liste des arbitres sera néanmoins présente sur le stream à titre indicatif. Chaque joueur est libre de streamer sa participation au tournoi mais il est conscient de s'exposer à de potentiel streamhack et autres comportements déloyaux. Il assumera donc les conséquences.

### **11. DOTATIONS**

#### **11.1 Description des lots**

##### **Concernant les Tournoi Fin de Saison :**

Les lots à gagner sur chacun des Tournois Fin de Saison sont les suivants : un cashprize total de 3 000 €, ainsi que 144 points.

#### **Concernant les Tournois Open :**

Les lots à gagner sur chacun des Tournois Open sont les suivants : 310 boosters Nécromes et Paladirs, 128 boosters Or, 384 boosters Argent, 384 boosters Bronze plus un booster Bronze pour chaque participant à partir du 513ème rang, une Noxine pour chaque participant, 119.400 Kamas, un cashprize total de 3 000 €, ainsi que 224 points.

#### **Concernant le Tournoi Open Challenger :**

Les lots à gagner sont les suivants : 310 boosters Nécromes et Paladirs, 128 boosters Or, 384 boosters Argent, 384 boosters Bronze plus un booster Bronze pour chaque participant à partir du 513ème rang, une Noxine pour chaque participant, 119.400 Kamas, et deux places qualificatives pour le Tournoi Final.

#### **Concernant le Tournoi Final :**

Les lots à gagner sont les suivants : un cashprize total de 15 000 €.

#### ***11.2 Modalités d'attribution des lots***

##### **Pour chaque Tournoi Fin de Saison :**

Le cashprize sera distribué de la manière suivante : 1<sup>er</sup> : 1 500 € ; 2<sup>ème</sup> : 750 € ; 3<sup>ème</sup> : 500 € ; 4<sup>ème</sup> : 250 €.

Les points seront distribués de la manière suivante :

Place	Points
1 <sup>er</sup>	20
2 <sup>ème</sup>	15
3 <sup>ème</sup>	12
4 <sup>ème</sup>	9
5 <sup>ème</sup> – 8 <sup>ème</sup>	6
9 <sup>ème</sup> – 16 <sup>ème</sup>	4
17 <sup>ème</sup> – 32 <sup>ème</sup>	2

##### **Pour chaque Tournoi Open :**

Les lots sont distribués de la manière suivante :

513ème et au-delà : 1 Booster Bronze (0.60€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 1.10€),

512ème à 257ème : 1 Booster Argent (1.20€), 1 Booster Bronze (0.60€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 2.30€),

256ème à 129ème : 1 Booster Or (3.00€), 1 Booster Argent (1.20€), 1 Booster Bronze (0.60€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 5.30€),

128ème à 65ème : 500 kamas (5€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 5.50€),

64ème à 33ème : 500 kamas (5€), 5 boosters Nécromes et Paladirs (5€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 10.50€),

32ème à 17ème : 1000 kamas (10€), 5 boosters Nécromes et Paladirs (5€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 15.50€),

16ème à 9ème : 2000 kamas (20€) 5 booster Nécromes et Paladirs (5€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 25.50€),

8ème à 5ème : 3400 kamas (34€), 5 boosters Nécromes et Paladirs (5€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 39.50€),

4ème : 3400 kamas (34€), 5 boosters Nécromes et Paladirs (5€), une Noxine (0.50€) et 250€ (Valeur totale : 289.50€),

3ème : 3400 kamas (34€), 5 boosters Nécromes et Paladirs (5€), une Noxine (0.50€) et 500€ (Valeur totale : 539.50€),

2ème : 6000 Kamas (60€), une Noxine (0.50€) et 750€ (Valeur totale : 810.5€),

1er : 13000 Kamas (130€), une Noxine (0.50) et 1.500€ (Valeur totale : 1.630.50€).

Les points seront distribués de la manière suivante :

Place	Points
1 <sup>er</sup>	30
2 <sup>ème</sup>	20
3 <sup>ème</sup>	15
4 <sup>ème</sup>	10
5 <sup>ème</sup> – 8 <sup>ème</sup>	7
9 <sup>ème</sup> – 16 <sup>ème</sup>	5
17 <sup>ème</sup> – 32 <sup>ème</sup>	3
33 <sup>ème</sup> – 64 <sup>ème</sup>	1

##### **Concernant le Tournoi Open Challenger :**

Les lots seront distribués de la manière suivante :

513ème et au-delà : 1 Booster Bronze (0.60€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 1.10€),  
512ème à 257ème : 1 Booster Argent (1.20€), 1 Booster Bronze (0.60€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 2.30€),  
256ème à 129ème : 1 Booster Or (3.00€), 1 Booster Argent (1.20€), 1 Booster Bronze (0.60€) et une Noxine (0.50€)(Valeur totale : 5.30€),  
128ème à 65ème : 500 kamas (5€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 5.50€),  
64ème à 33ème : 500 kamas (5€), 5 boosters Nécromes et Paladirs (5€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 10.50€),  
32ème à 17ème : 1000 kamas (10€), 5 boosters Nécromes et Paladirs (5€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 15.50€),  
16ème à 9ème : 2000 kamas (20€) 5 booster Nécromes et Paladirs (5€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 25.50€),  
8ème à 5ème : 3400 kamas (34€), 5 boosters Nécromes et Paladirs (5€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 39.50€),  
4ème : 3400 kamas (34€), 5 boosters Nécromes et Paladirs (5€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 39.50€),  
3ème : 3400 kamas (34€), 5 boosters Nécromes et Paladirs (5€) et une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 39.50€),  
2ème : 6000 Kamas (60€), une Noxine (0.50€) (Valeur totale : 60.5€) et une place qualificative pour le Tournoi Final,  
1er : 13000 Kamas (130€), une Noxine (0.50) (Valeur totale : 130.50€), et une place qualificative pour le Tournoi Final.

#### **Concernant le Tournoi Final :**

Les lots sont distribués de la manière suivante :

1er : 7.500 €, 2ème : 3.000 €, 3ème : 1.500 €, 4ème : 1.000 €. 5<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup> : 500 € chacun.

Pour chacun des tournois du Krosmaga World Series :

Les versements des lots en euros seront effectués un mois après la fin de chaque tournoi, sous réserve que le joueur renseigne les différentes informations nécessaires pour procéder à un tel versement au plus tard deux semaines après la fin dudit tournoi. Dans le cas d'un joueur mineur, l'Organisateur contactera le représentant légal du joueur pour organiser les modalités de versement de la part revenant à ce joueur.

Les lots numériques seront attribués aux joueurs une semaine après la fin du tournoi.

L'Organisateur n'est pas responsable des erreurs ou omissions des joueurs s'agissant des informations demandées lors de la création du compte Ankama ou de la participation, ni du défaut de réponse des gagnants à l'email de demande d'informations envoyé par l'Organisateur, le cas échéant, ni des dysfonctionnements informatiques.

#### **12. RECLAMATIONS**

Les lots ne sont ni remboursables, ni remplaçables, ni échangeables, pour quelques raisons que ce soit, même en cas de force majeur. Les lots ne sont soumis à aucune garantie.

L'Organisateur ne pourrait être tenu responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté l'opération, ses modalités et/ou les prix devaient être en partie ou en totalité reportés, modifiés ou annulés.

#### **13. DEPOT DU REGLEMENT**

Le Règlement est disponible à [http://staticns.ankama.com/comm/news/akiba-manga/www/10\\_2017/reglement\\_kws.pdf](http://staticns.ankama.com/comm/news/akiba-manga/www/10_2017/reglement_kws.pdf). Une copie du Règlement peut être adressée gratuitement à toute personne qui en fait la demande. Cette demande doit être adressée par courrier postal uniquement à l'adresse suivante : ANKAMA GAMES, Service Tournoi / Concours – Règlement, Krosmaga World Series, 75 Boulevard d'Armentières BP 60403, 59057 Roubaix Cedex 1 France.

Les frais d'affranchissement liés aux demandes de Règlement seront remboursés sous réserve que ces demandes soient formulées sur papier libre adressé à l'Organisateur, en n'ommettant pas de préciser ses coordonnées complètes (nom, prénom, adresse, code postal, ville). Le tout dans la limite d'une demande de même nature par foyer (même nom, même adresse). Ces frais sont remboursés sur la base du tarif lent moins de 20 g en vigueur au jour du présent règlement.

#### **14. DISPOSITIONS CNIL**

Les informations personnelles qui peuvent vous être demandées par l'Organisateur, à savoir, le cas échéant, adresse e-mail, nom, prénom ou adresse postale sont nécessaires à la prise en compte de la participation, à la détermination des gagnants, à l'attribution des lots et à la vérification du respect des règles de participation. Ces informations sont destinées à l'Organisateur. Conformément aux dispositions de la loi «Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, art. L.27., chaque joueur a un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations le concernant, sur simple demande formulée par écrit adressée à l'Organisateur.

#### **15. DROIT A L'IMAGE / AU NOM**

De manière générale, les participants (ou leur représentant légal si le participant est mineur ou sous tutelle) concèdent, en outre, sans aucune contrepartie financière ou autre à l'Organisateur et à toute entité du groupe Ankama le droit de publier, diffuser et reproduire leur image/photo sur Internet et de les utiliser à toutes fins promotionnelles, le cas échéant.

Du seul fait de leur participation au Krosmaga World Series, tous les joueurs (ou leur représentant légal si le joueur est mineur ou sous tutelle) autorisent, sans aucune contrepartie financière ou autre, l'Organisateur et toute entité du groupe Ankama à reproduire, utiliser, diffuser et publier leurs image/photo, noms et prénoms et/ou pseudo sur Internet, notamment sur les sites du groupe Ankama, pour annoncer les gagnants.

#### **16. LITIGES ET RESPONSABILITES**

La participation implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques ou limites de l'Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratages et risques de contamination par d'éventuels virus circulant sur le réseau. Il appartient dès lors à chaque joueur de prendre les mesures nécessaires à la protection de ses données.

L'Organisateur ne sera pas responsable en cas de dysfonctionnement du réseau Internet empêchant l'accès au Krosmaga World Series ou son bon déroulement. Les joueurs sont responsables de la sécurité et de la stabilité de leur connexion internet. Toute défaite liée à un problème de connexion ou à des attaques externes ne saurait justifier une relance de combat, et l'Organisateur ne saurait être tenu pour responsable des dommages causés.

En cas de virus informatique, d'attaque extérieure, de fraude, de défaillance technique, l'Organisateur se réserve le droit discrétionnaire d'annuler ou de modifier les termes du Krosmaga World Series, sans que les joueurs ne puissent rechercher sa responsabilité. Il se réserve le droit, dans cette hypothèse, de ne pas attribuer les dotations et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

L'Organisateur tranchera souverainement tout litige relatif au Krosmaga World Series et à son règlement. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes et modalités du Krosmaga World Series ou l'attribution des lots.

L'Organisateur se réserve le droit, si les circonstances l'exigeaient, d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent Krosmaga World Series. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. L'Organisateur se réserve en particulier le droit s'il y a lieu d'invalider et/ou d'annuler tout ou partie du Krosmaga World Series s'il apparaît que des fraudes ou des dysfonctionnements sont intervenus sous quelque forme que ce soit. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du joueur. L'Organisateur se réserve, dans cette hypothèse, le droit de bloquer l'accès, de ne pas attribuer le lot au fraudeur et/ou de poursuivre en justice tout participant qui aurait fraudé ou tenté de le faire. De façon non limitative, est considérée comme fraudeur :

- Toute personne s'étant inscrite sous une fausse identité ;
- Toute personne ayant inscrit une tierce personne ;
- Toute personne ayant participé au tournoi avec deux comptes différents;

La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être engagée au titre de ce qui précède et les joueurs ne pourront donc prétendre à aucun dédommagement ou indemnité de quelle nature que ce soit.

#### **17. DROIT APPLICABLE & REGLEMENT DES DIFFERENDS**

Le présent règlement est soumis exclusivement à la loi française.

Toute contestation ou réclamation relative à ce Krosmaga World Series devra être formulée par écrit et adressée à l'adresse visée à l'article 8 et ne pourra être prise en considération au-delà d'un délai d'un (1) mois à compter de la clôture du Krosmaga World Series.

Tout litige né de l'exécution ou de l'interprétation du Règlement relèvera des tribunaux compétents de Lille métropole et ce, même en cas de pluralité de défendeurs, de demande incidente ou d'appel en garantie.